

RPI Valencisse
(Chambon-Molineuf-Orchaise)
Compte-rendu du conseil d'école
du 14 novembre 2024
à Chambon-sur-Cisse

Participants :

- Elus de Valencisse : Mmes Pavy (maire-déléguée de Molineuf), Lloret, Turpin ; MM. Baron (maire-délégué de Chambon), M. Charzat (maire de Valencisse), Fromet (conseiller délégué aux affaires scolaires), Chassier, Jobard.
- Parents : Mmes Baeye, Boine, Deroua, Guillen, Le Goffic, Marié, Pagé, Vigneron
- Enseignants : Mmes Dallay, Gatignon, Gilbert, Lecomte, Pronget, M. Chopard

Excusés :

M. Lépinard (IEN de la circonscription de Blois V)
Mme Acquaviva (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
M. Demigné, Mme Pouteau, Mme Riby (parents)

Séance ouverte à 18h15

Le président de séance rappelle qu'un conseil d'école réunit les représentants des parents des 3 écoles du RPI, des élus des communes de Valencisse et les enseignants.

1. Présentation des parents élus en octobre 2024, des élus de la Commission Scolaire de Valencisse et des équipes enseignantes des 3 écoles

Les représentants de parents élus pour chaque école le 13 octobre 2024 sont :

Molineuf : Justine Le Goffic, Matthieu Demigné (suppléantes : Mélanie Marié, Mélanie Deroua)

Orchaise : Mélanie Baeye, Jessica Guillen (suppléantes : Vanessa Pouteau, Frédérique Pagé)

Chambon : Marjolaine Boine, Claire Vigneron (suppléante : Clémence Riby)

Les élus de Valencisse, membres de la Commission Scolaire, se présentent.

Présentation des équipes enseignantes :

A Chambon : Magalie Gilbert, Pascal Chopard (assistés par Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale)

A Molineuf : Lucie Gatignon, Gisèle Lecomte (assistées par Véronique Lavaysse, Estelle Coutant (ATSEM) et Christelle Barata (Agent municipal)

A Orchaise : Mélanie Dallay, Marion Pronget, assistées par Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale, Christelle Barata (Agent municipal, 2 après-midis par semaine)

2. Effectifs et répartition des élèves 2024-2025

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
24	15	16	20	20	22	12	14	143

Voici la répartition adoptée par le conseil des maitres pour cette année.

MOLINEUF		ORCHaise		CHAMBON	
PS-MS	PS-GS	CP	CE1	CE2	CM1-CM2
13+15 28	11+16 27	20	20	22	12+14 26
55		40		48	
RPI : 143					

3. Information sur les règlements intérieurs des 3 écoles

Nos règlements intérieurs sont des émanations du règlement-type départemental, auxquels est annexée la charte de la laïcité affichée dans les 3 écoles. Ils sont signés par les nouveaux parents, affichés dans les écoles et consultables sur le site des écoles <http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique53>.

L'adhésion des écoles élémentaires au programme Phare contre le harcèlement a nécessité un ajout aux règlements des écoles.

Vote : Les nouveaux règlements des écoles d'Orchaise et de Chambon sont approuvés à l'unanimité.

Ils seront mis sur le site des écoles, envoyés par courriel aux familles qui devront s'engager à les respecter en signant un récépissé sur le cahier de liaison de leur enfant.

4. Information sur les Plans Particuliers de Mise en Sécurité

Chaque école est dotée de 2 PPMS "risques majeurs"(RM) et "attentats-intrusion"(AI), avec un plan d'évacuation ou de confinement dans les locaux.

Un calendrier des actions de sécurisation prévoit des exercices d'évacuation en cas d'incendie et des exercices d'application des 2 PPMS-AI et RM. Chaque équipe adapte leur mise en oeuvre à l'âge des élèves. Les retours d'expériences sont transmises à la DSDEN et peuvent conduire à des demandes d'aménagements auprès de la mairie.

5. Information sur le Plan de lutte contre le harcèlement

Depuis 2022 nos écoles adhèrent au programme Phare lancé par le ministère de l'Education Nationale. L'objectif est de prévenir et de détecter les situations de harcèlement, mais aussi de sensibiliser les enfants à ce risque. Des personnels de l'Education nationale extérieurs à l'école peuvent être amenés à intervenir suivant les besoins. Toute la communauté éducative doit se sentir impliquée dans ce programme : les agents du périscolaires et les parents doivent signaler aux enseignants toute suspicion de harcèlement qui aurait échappé à leur vigilance.

Après avoir abordé le thème en classe, les élèves de Chambon vont remplir cette année encore une enquête qui permettra d'avoir une photographie des ressentis des élèves. Rappelons que les questionnaires sont anonymes. Un retour sera fait lors du 2ème conseil d'école.

De plus une intervention de sensibilisation au harcèlement et au cyberharcèlement par la gendarmerie est programmée dans la classe des CM1-CM2 en janvier.

L'école d'Orchaise a participé à l'action "tous en bleu pour dire non au harcèlement". Cette journée a été l'occasion d'aborder le harcèlement en classe à l'aide d'une petite vidéo de sensibilisation sur les moqueries (webinaire des p'tit doc) ainsi que par des lectures d'albums et de documentaires en lien avec le harcèlement et les moqueries.

6. Information sur l'évaluation d'école

Portée par le Conseil d'évaluation de l'École, les 3 écoles du RPI de Valencisse vont être évaluées cette année. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Cette évaluation d'école se déroulera en deux temps : auto-évaluation puis évaluation externe d'après des critères établis.

La première phase d'« auto-évaluation » s'intéresse à l'école dans sa globalité : apprentissages, bien-être des élèves, climat scolaire, etc. Gérée par un comité de pilotage, elle est présentée comme une aide pour la réussite des élèves.

Un questionnaire en ligne a été envoyé aux familles en octobre, il est regrettable que seules 61 réponses sur 144 aient été remplies par les parents et que seulement 9 élèves sur 48 aient répondu au questionnaire-élèves. Les enseignants se baseront en partie sur ces données pour remplir le rapport d'auto-évaluation.

La deuxième phase consistera en une évaluation externe début 2025, qui s'appuiera sur l'auto-évaluation.

7. Présentation des sorties et autres actions envisagées par les classes

> annexe 1

8. Présentation des bilans des coopératives scolaires

> annexe 2

9. Molineuf*

- Quand les séparateurs pour les toilettes à côté de la classe de Gisèle seront-ils installés ? (constat fait lors du dernier conseil d'école).

Ils ont été commandés et seront installés après réception.

- Les portes manteaux utilisés par les petits de la classe de Gisèle ne sont pas adaptés à la taille des enfants. Serait-il possible de les descendre ?

La mairie va chercher une solution.

- Comment envisagez-vous l'organisation du temps de sieste des petites sections ?

Les 24 PS dorment toutes dans le dortoir avec une ATSEM présente. La seconde la rejoint pour l'aide à l'habillage et chaussage.

- Serait-il possible, lors du temps de la garderie gratuite du soir, que les enfants soient dehors plutôt qu'assis sur les bancs, en intérieur ?

Cela a été évoqué lors de la réunion de rentrée. Les enfants sont répartis en plusieurs groupes : ceux qui prennent le bus pour Orchaise, ceux qui prennent le bus pour Chambon, ceux qui vont à l'ALSH et ceux qui repartent avec leurs parents avant 17h. Afin de ne pas commettre d'erreurs (par exemple, un enfant qui doit prendre le bus / un enfant qui doit rester à Molienuf), les enfants sont séparés de manière organisée. Si nous laissons les enfants jouer dehors, il est d'autant plus probable de commettre un impair et par conséquent de créer des inquiétudes de part et d'autres. Cela sans compter l'arrivée des élèves des écoles de Chambon et d'Orchaise et parfois les enfants de l'ALSH qui sortent jouer dehors. Mme Gatignon ajoute que selon la météo, l'attente se fait dehors sur un espace délimité.

10. Orchaise*

Concernant le temps de la cantine, plusieurs familles nous remontent des difficultés de gestion de l'absence de la cantinière. Comment envisagez-vous son remplacement ?

Mme Pavy répond qu'il y a toujours eu du personnel, que les élus et d'autres employés municipaux ont aidé à l'occasion et qu'une réorganisation en interne a été trouvée. Des parents expriment leur inquiétude quant au taux d'encadrement dans la cantine. Mme Pronget demande d'être informée des changements par courriel.

11. Chambon*

- Est-il possible de réitérer l'intervention de la gendarmerie auprès des élèves sur le thème du harcèlement ? Des gendarmes de la Communauté des brigades de Veuzain proposent des interventions en classe pour les CM2 sur le harcèlement et le cyberharcèlement. M. Chopard a demandé une intervention au mois de janvier dans la classe des CM1-CM2. Les parents l'en remercient.

- Remerciements à Madame Gilbert pour la participation de sa classe au Prix de la Ligue de l'Enseignement en perspective du festival Bd boum.

12. ALSH*

- Pouvez-vous nous indiquer le taux d'encadrement des enfants sur le temps périscolaire ?
M. Froment précise qu'avant 6 ans c'est 1 adulte pour 10 enfants, et qu'après 6 ans c'est 1 pour 14.
- Qu'envisagez-vous comme solution pour résoudre les problèmes récurrents d'accueil du matin et d'activités proposées mais a priori non respectées ?

Des parents se plaignent que les programmes d'activités annoncés ne soient pas souvent respectés (pour des raisons d'effectifs ou de personnel). Certains s'inquiètent du manque de vigilance lors de la reprise des enfants en fin de journée.

M. Fromet propose d'organiser une réunion entre des délégués de parents et la directrice de l'ALSH pour en discuter et apporter des réponses.

*Points proposés par les parents d'élèves**

13. Communication des dates des prochains conseils d'école :

le 2ème : le 27 février 2025 à Orchaise

le 3ème : le 19 juin 2025 à Molienuf

La séance est levée à 20h.

Le président de séance,
P. Chopard